

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION  
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3<sup>E</sup> ET DE  
2<sup>NDE</sup> :**

**BACCALAURÉAT 2021**  
Voie générale



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE



# SOMMAIRE

- Remuscler l'examen du baccalauréat
- Baccalauréat 2021 : les nouveautés
- La classe de seconde de la voie générale
- La voie générale : la première et la terminale

# REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

- Un nouveau baccalauréat pour simplifier une organisation trop compliquée (aujourd'hui : entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves)
  - En fin de 1<sup>re</sup> : une épreuve anticipée de français (écrit et oral)
  - En terminale : quatre épreuves (deux écrits dans les enseignements de spécialité, un écrit de philosophie, et l'oral terminal)
  - L'organisation des épreuves va moins perturber le fonctionnement des lycées. Les élèves de seconde pourront ainsi travailler jusqu'à la fin de l'année scolaire.
  
- Un nouveau baccalauréat pour valoriser le travail et la régularité des lycéens
  - Une part de contrôle continu, qui valorise le travail des élèves en première et en terminale, est prise en compte dans le baccalauréat 2021.

# REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

- Un nouveau baccalauréat pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
  - Un temps dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale
  - Deux professeurs principaux en terminale
  - Un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Un nouveau baccalauréat pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
  - Tous les lycéens bénéficient d'enseignements communs, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
  - Les horaires consacrés aux enseignements de spécialité vont permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leur projet en fonction de leurs souhaits .

# LE BACCALAURÉAT 2021

- **Fin des séries pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent**
  - Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialité choisis par les élèves et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.
  - Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
    - **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
    - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
    - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
  - Le contrôle continu représente 40% de la note finale
    - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
    - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

# LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

- Les épreuves finales comptent pour 60% dans la note finale du baccalauréat :
  - L'épreuve anticipée de français écrite et orale en juin de l'année de première
  - Les épreuves écrites dans les deux enseignements de spécialité choisis par l'élève
  - Une épreuve écrite de philosophie
  - L'épreuve orale terminale
  
- Les épreuves de rattrapage :
  - Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage
  - Il s'agit de deux épreuves orales, correspondant aux épreuves finales écrites (le français, la philosophie, et les deux enseignements de spécialité).

# LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat :

- Des épreuves communes de contrôle continu compteront pour **30%** dans la note finale du baccalauréat ; elles sont organisées en première et en terminale
  - Elles seront organisées en trois séquences :
    - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1<sup>re</sup>
    - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
  - Elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
  - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES

✓ **10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale

✓ **30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale

✓ **1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral

✓ **4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final



# LA SECONDE DE LA VOIE GÉNÉRALE

## Des évolutions dès 2018

### ■ Test de positionnement :

Avant le mois d'octobre, chaque élève passe un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille.

### ■ Accompagnement personnalisé :

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

### ■ L'accompagnement comprend une aide aux choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique)
- Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1<sup>re</sup> générale ou sa série s'il envisage une 1<sup>re</sup> technologique.

# LES ENSEIGNEMENTS EN SECONDE 2018/2019

## ■ Enseignements communs

- Français : 4 h
- Histoire - Géographie : 3 h
- Langues vivantes 1 et 2 : 5 h 30
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement civique, juridique et social : 0h30

## ■ Enseignements d'exploration

- Deux enseignements d'exploration d'1h30, dont un en économie, choisis par l'élève

## ■ Accompagnement personnalisé de 2h hebdomadaire

## ■ Un enseignement facultatif

# LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

## Les nouveautés à partir de 2019/2020

- Des enseignements communs à tous les élèves de la voie générale sur le cycle terminal :
  - Français (en première seulement) : 4 h
  - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
  - Histoire géographie : 3 h
  - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
  - Enseignement scientifique : 2 h
  - Education physique et sportive : 2 h
  - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent progressivement d'approfondir des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première**
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale**

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Au Collège Mont La Salle, il sera possible de choisir différentes combinaisons de spécialités parmi :
  - Humanités, littérature et philosophie
  - Mathématiques
  - Numérique et sciences informatiques
  - Physique-chimie
  - Sciences de la Vie et de la Terre
  - Sciences économiques et sociales

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :
  - En première et en terminale les élèves de Mont La Salle de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
    - Langue vivante : Espagnol
    - Arts : Théâtre et Musique
  - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
    - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

# LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

> Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



## Enseignements de spécialité

	Au choix	
	3 spécialités	2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>

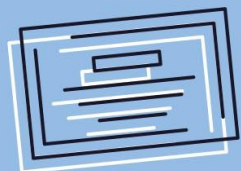
\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# CLASSE DE SECONDE : LISTE ET VOLUME HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements	Horaire élève
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé (c)	
Accompagnement au choix de l'orientation (d)	
Heures de vie de classe	
<b>Enseignements optionnels</b>	
<i>1 enseignement général au choix parmi</i>	
Langue vivante C (a) (b)	2h
Arts : au choix entre théâtre et musique	2 h
<p>(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.            (b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.            (c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.            (d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.</p>	





# LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE